

Introduction

Depuis le mois de mars 2022, les populations se trouvant dans la région de Ménaka font face à une crise sécuritaire particulièrement violente et les besoins humanitaires continuent d'augmenter. Des affrontements entre différents groupes armés non étatiques ou contre les forces armées régulières ont causé des vagues de déplacement depuis les quatre cercles de la région, avec pour conséquence un nombre important de personnes déplacées internes (PDI) cherchant refuge dans des lieux sécurisés, notamment dans la ville de Ménaka, qui a connu entre les mois de mars et d'août 2022 neuf alertes du Mécanisme de Réponse Rapide (RRM), enregistrant plus de 8'000 ménages déplacés, représentant environ 45'000 personnes déplacées internes¹.

Un nombre important d'acteurs est présent dans la ville de Ménaka

depuis le début de la crise et une assistance humanitaire est apportée à plusieurs ménages vulnérables. Afin de mieux suivre l'évolution des besoins des ménages résidant dans la localité, il a été mentionné l'utilité de regrouper les différentes informations à disposition afin d'améliorer la compréhension de la situation actuelle de la localité.

REACH, avec le soutien et les financements du Bureau d'Assistance Humanitaire (BHA) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) à travers une évaluation thématique développée au sein du projet régional du Suivi de la Situation Humanitaire (HSM) dans la zone dite des « Trois Frontières » entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger², a consolidé dans cette fiche d'information certaines informations disponibles, complétées par une enquête mise en œuvre dans le centre-ville de Ménaka entre le 10 et le 16 novembre 2022, évaluant les infrastructures sociocommunautaires de base (points d'eau, centres de santé, établissements scolaires et marchés) et regroupant des informations d'informateurs clés sur la situation globale actuelle et future de la localité. Les données nettoyées sont disponibles sur le site du [REACH Resource center](#). Ce point de situation a principalement pour but d'informer les acteurs humanitaires mettant en place une réponse post RRM sur les besoins les plus sévères ou les plus prioritaires. De plus, la méthodologie développée lors de cette évaluation fait partie d'un projet pilote permettant de tester les outils qui pourraient éventuellement être répliqués dans d'autres crises suite à une réponse urgente mise en place à la suite d'une alerte lancée par le RRM, afin d'informer et de permettre une meilleure coordination entre les acteurs apportant une réponse post RRM.

¹ RRM, Update Crise Ménaka, octobre 2022.

² REACH, Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, [Termes de référence de la recherche](#), septembre 2022.

³ REACH, Évaluation multi-sectorielle des besoins (MSNA), [Termes de référence de la recherche](#), août 2022.

Méthodologie

Afin de répondre aux objectifs de l'évaluation, et ce dans des brefs délais, deux questionnaires ont été développés et des entretiens auprès d'informateurs clés (IC) ont été menés. Les IC ont été sélectionnés en fonction de leur connaissance précise et détaillée des informations recherchées. Pour cela :

1. Pour chaque infrastructure évaluée, un entretien a été mené avec un IC ayant une connaissance approfondie de celle-ci. Les IC ciblés étaient donc principalement des gérants de points d'eau, membres du comité de gestion en charge, directeurs d'un établissement scolaire, commerçants ou gestionnaires de marché ou encore directeurs ou employés d'un établissement de santé.
2. Trois catégories d'IC ont été ciblés pour mieux comprendre la situation de la localité : i) au niveau de la localité, un représentant étatique (Maire ou son délégué), ainsi que

le chef de village ; ii) au niveau des quartiers / sites, un représentant des autorités traditionnelles ou étatiques (conseiller du chef de village ou représentant du Maire) ; iii) au niveau des quartiers / sites, un acteur humanitaire ou onusien. Au total, 22 entretiens ont donc été conduits.

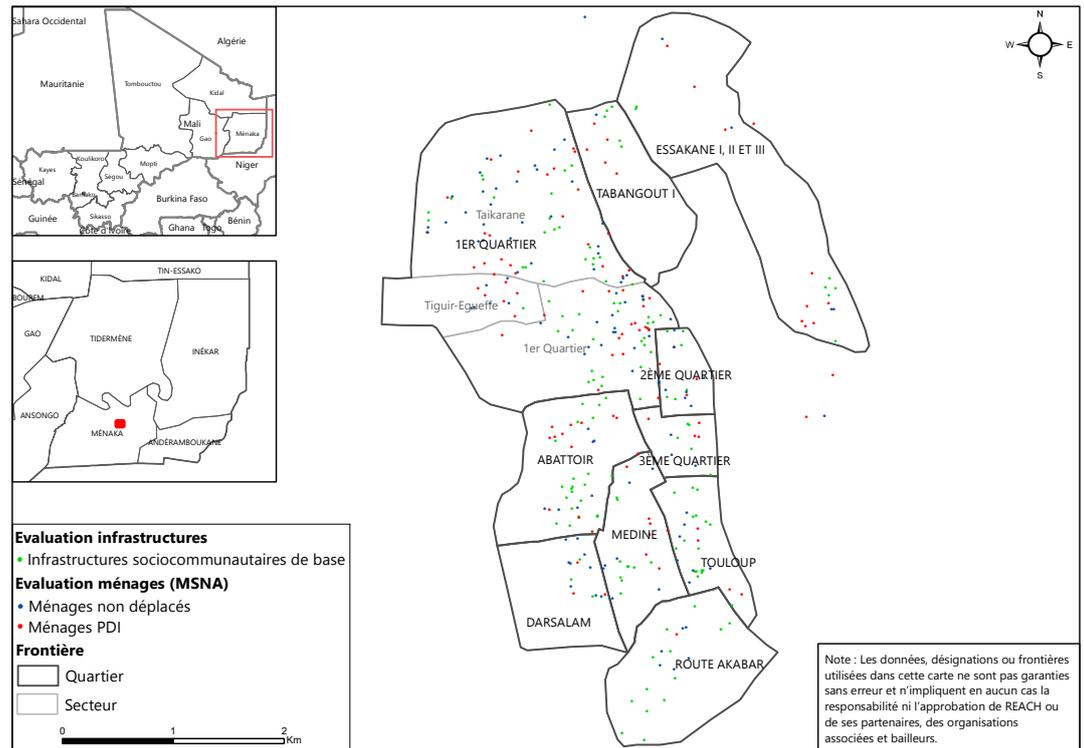
De plus, afin de compléter l'analyse, les résultats sectoriels d'une évaluation multi-sectorielle des besoins (MSNA)³ conduite dans la localité de Ménaka entre le 05 et le 25 septembre pour les populations non-déplacées et entre le 31 octobre et le 04 novembre pour les populations déplacées, représentatifs pour les deux groupes de population, ont été analysés.

Finalement, une revue des données secondaires existantes présentant la situation de la localité de Ménaka depuis mars 2022 résume le contexte.

Plus d'informations sont disponibles au sein de la [Note de méthodologie de recherche](#).

Couverture géographique

Infrastructures sociocommunautaires et ménages évalués dans la ville de Ménaka



Contexte

Le 25 avril 2022, le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) rapportait dans une première [note sur la situation humanitaire de la région de Ménaka](#) une forte dégradation de la situation sécuritaire, conduisant à un rétrécissement de l'espace humanitaire, notamment dans le sud et sud-ouest du cercle de Ménaka et dans le cercle d'Anderamboukane. Les [évaluations du RRM](#) avaient déjà enregistré plus de 4'500 ménages PDI, représentant plus de 27'000 personnes, répartis dans les cercles d'Inékar et de Ménaka, ayant des besoins urgents dans la totalité des différents secteurs humanitaires. La communauté humanitaire était dès lors mobilisée dans la région. En parallèle, la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Sensibilisation au Mali (MINUSMA) publiait un [communiqué de presse](#) déclarant renforcer ses opérations de sécurisation dans la région de Ménaka. Fin mai, des attaques meurtrières dans le cercle d'Inékar étaient rapportées dans l'[actualité publiée par la MINUSMA](#), provoquant de nouvelles vagues de déplacement en direction de la ville de Ménaka.

En juin, [Amnesty International partageait des témoignages de victimes](#) et faisait mention de « déplacements massifs sur fond de recrudescence de la violence ». La directrice régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre parlait de « crimes de guerre » et demandait aux différentes parties du conflit de « respecter le droit international humanitaire, notamment en protégeant la population civile ». L'insécurité alimentaire avait augmenté et plusieurs ménages PDI vivaient dans des écoles ou étaient sans abri, d'après ces témoignages. Le 15 juin, OCHA faisait mention dans un nouveau [rapport de situation humanitaire](#) publié de « plus de 50'000 personnes déplacées internes et 16'000 réfugiés nigériens à Ménaka-centre » et l'accès à l'eau était rapporté comme le besoin prioritaire, tant pour les ménages non déplacés que pour les ménages PDI. [L'office humanitaire de la Communauté européenne \(ECHO\) mentionnait dans un flash journalier](#) des centaines de civils tués depuis le début de la crise et une réponse humanitaire faisant face à des pénuries de nourriture, d'eau et d'assainissement et de produits de base. Fin juin, la [note sur la situation humanitaire d'OCHA](#) mentionnait l'accès temporaire à certaines localités d'Inékar et de Tidermène, bien qu'étant encore des « foyers de tension » alors que le cercle d'Anderamboukane restait inaccessible pour la communauté humanitaire, mais les mouvements commerciaux en provenance du Niger avaient pu reprendre. De plus, un Fond Central d'Intervention d'Urgence (CERF) interagence était annoncé pour juillet afin d'apporter une réponse multisectorielle dans la localité de Ménaka. Plus de 150 écoles étaient fermées dans l'académie d'enseignement de Ménaka, affectant près de 50'000 élèves. [REACH publiait une fiche d'information](#) sur l'état des infrastructures, dans les différents quartiers de la localité de Ménaka et la situation des PDI. Les PDI n'avaient à ce moment pas l'intention de retourner dans leur localité d'origine dans les prochains mois et mentionnaient le conflit, l'insuffisance de l'assistance humanitaire et le manque d'infrastructures sociocommunautaires de base comme raisons principales de départ. Des besoins en eau et en abri étaient constatés et les informateurs clés rapportaient comme besoins prioritaires la sécurité alimentaire, la santé et les abris. Le besoin en abri était également mentionné comme prioritaire dans la [fiche d'information de juin du cluster Abris et Biens non alimentaires \(BNA\)](#), qui soulignait le faible niveau de financement du cluster et qui mentionnait que la réponse humanitaire se concentrait plus sur des réalisations en BNA que sur une assistance en abri.

En juillet, de nouvelles arrivées de PDI étaient rapportées par OCHA dans la [note sur la situation humanitaire](#) suite à des menaces et d'un meurtre de neuf civils. La situation sécuritaire continuait à se détériorer sur l'entièreté de la région. Des tensions intercommunautaires étaient [rapportées début août par OCHA](#) et des violations des droits humains continuaient d'être [rapportés dans la deuxième note du mois d'août d'OCHA](#), à travers des exécutions, des enlèvements ou encore un nombre important de vols de bétail rapportés. Il y était également rapporté un besoin d'une assistance alimentaire pour près de 100'000 personnes dans la région de Ménaka identifié par le Programme Alimentaire Mondiale (PAM). Le cluster Eau, Hygiène et Assainissement (EHA), dans une [note de plaidoyer](#), annonçait que les 34 points d'eau dénombrés par la Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH) pouvaient couvrir l'accès à l'eau potable pour moins de 30% de la population.

En septembre, la situation sécuritaire restait volatile, avec un accès humanitaire de plus en plus restreint à la suite de nouvelles attaques, vols de bétail et braquages sur les différents axes de la région, d'après la [note sur la situation humanitaire d'octobre rapportée par OCHA](#). De nouveaux mouvements de population étaient également rapportés, et ceux-ci auraient eu lieu aussi bien en direction de la localité de Ménaka, que vers la région de Kidal. Un manque de suivi de ces mouvements de population était rapporté, qui aurait permis de garantir la possibilité pour ces personnes affectées d'accéder à une assistance humanitaire. [Un article publié par Human Rights Watch](#) rapportait des témoignages des habitants de la région décrivant différents massacres de la région et précisait le manque de capacités de l'armée malienne et de la MINUSMA.

Début novembre, [la dernière note partagée par OCHA](#) confirmait le déplacement de 1'374 personnes dans la commune de Ménaka, à la suite de menaces et d'enlèvements dans la région en octobre, rapportés par Catholique Relief Services (CRS). De nouveaux affrontements entre groupes armés étaient rapportés, continuant à augmenter le nombre de civils tués ou de vols de bétail. L'accès humanitaire restait bloqué et les échanges commerciaux avec le Niger étaient extrêmement compliqués dû à la présence des groupes armés radicaux dans la région. Malgré plusieurs manifestations pour un changement de l'exécutif, les violences et les besoins extrêmes des populations affectées ne cessaient de croître dans la localité de Ménaka et ses alentours.

Résultats clés

Nombre d'infrastructures évaluées, par état de fonctionnalité, par quartier

	Point d'eau 				Centre de santé 				Établissement scolaire 				Marché 			
1 ^{er} Quartier	36	2	9	47	1	1	0	2	4	0	0	4	2	0	0	2
2 ^{ème} Quartier	1	1	3	5	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
3 ^{ème} Quartier	1	0	4	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abattoir	13	2	0	15	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0
Darsalam	4	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Essakane 1,2,3	1	4	1	6	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
Médine	6	1	3	10	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Route Akabar	7	1	5	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tabangout 1	1	1	1	3	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
Touloup	3	6	6	15	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0
	Fonctionnelle				Partiellement fonctionnelle				Non fonctionnelle				Total			

Pourcentage de ménages ayant mentionné ce besoin comme un des trois plus importants

Ménages non déplacés		Ménages PDI	
Avoir accès à de la nourriture	85%	Avoir accès à de la nourriture	93%
Avoir accès aux services de santé	65%	Avoir accès aux services de santé	49%
Avoir accès à des activités génératrices de revenu	45%	Avoir accès à de l' eau, latrines ou meilleure hygiène de vie	44%
Avoir accès à de l' eau, latrines ou meilleure hygiène de vie	33%	Avoir accès à des activités génératrices de revenu	40%
Récupérer des documents légaux d'identité	24%	Avoir accès à un abri sécurisé	20%

Points clés

- **Situation** : La situation sécuritaire continue à se dégrader et les prévisions des acteurs locaux ne sont pas positives. Des mouvements de nouvelles personnes déplacées sont probables alors que l'accès aux différents services de base est déjà saturé. La collaboration entre acteurs humanitaires et autorités locales est bonne, mais une meilleure synergie semble être possible à développer.
- **Besoins principaux** : Les ménages rapportent principalement avoir un besoin d'une assistance alimentaire, d'accès aux soins de santé, d'accès à un revenu ou d'accès à l'eau. Les acteurs locaux mentionnent les secteurs de la santé, de l'accès à l'eau potable et à l'éducation comme prioritaires.
- **EHA** : Le temps d'attente et la fréquentation aux points d'eau a fortement augmenté. Des équipements de maintenance et la création de nouveaux points d'eau semblent nécessaires dans la localité. Moins d'un cinquième des points d'eau évalués serait une source d'eau potable et plus d'un tiers de la population a déclaré ne pas avoir suffisamment d'eau potable. De plus, seul un quart de la population de Ménaka environ aurait accès à des latrines hygiéniques.
- **Santé** : Un manque de personnels qualifiés a été mentionné, ainsi qu'un manque de médicaments adéquats. Plus de deux tiers des ménages PDI ont déclaré avoir accouché à domicile, contre plus de 70% des ménages non déplacés ayant eu accès à l'hôpital public. De plus, près de 40% des ménages PDI ayant des enfants en bas âge auraient eu un enfant dépisté malnutri, contre 16% des ménages non déplacés.
- **Éducation** : Le taux d'occupation de plus de la moitié des écoles évaluées est saturé et les acteurs locaux mentionnent l'accès à l'éducation comme un besoin prioritaire au vu de l'augmentation du nombre d'enfants dans la localité et d'un certain nombre d'écoles fermées permettant l'accueil de personnes déplacées. Le manque d'enseignants qualifiés est souvent rapporté également.
- **Marché** : Les deux marchés de la localité de Ménaka semblent saturés, les articles principaux restant disponibles pour le moment mais les commerçants déclarent connaître des difficultés d'approvisionnement en raison d'une hausse significative de prix.
- **ABNA, Protection, AAP** : La quasi-totalité des ménages ont déclaré avoir au moins un problème structurel à leur abri, un pourcentage conséquent mentionnant ne pas s'y sentir protégé ou ayant un membre obligé de dormir dehors ou sur le sol. Plus de deux tiers de ménages disent craindre pour la sécurité d'au moins un membre du ménage. Alors que 92% des ménages PDI auraient reçu une assistance humanitaire, seuls 23% des ménages non déplacés ont rapporté en avoir reçue.

Perception des acteurs locaux

Les perceptions collectées à travers 21 entretiens sont ici rapportées, notamment via un entretien avec le Maire de Ménaka, avec le chef du village, avec les conseillers du chef de village des secteurs du 1^{er} Quartier (Taikarane et Tinger Eguef), du 2^{ème} Quartier, du 3^{ème} Quartier, de Darsalam, d'Essake II et Essakane III et de Touloup, ainsi qu'avec un acteur humanitaire ou onusien dans les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Quartier, Taikarane et Touloup.

I. Déplacement de populations & cohésion sociale

D'après les acteurs locaux, des mouvements de population en direction de la localité de Ménaka continuaient à être observés au cours du mois de novembre 2022. Cette situation dure depuis le mois de mars, déclenchée par des affrontements entre groupes armés non étatiques (GANE) d'une part, et entre GANE et l'armée régulière d'autre part. Les affrontements dans cette région auraient fait plusieurs centaines de mort et provoqué le déplacement d'environ 56'000 personnes dans la localité, dont près des deux tiers seraient des femmes et des enfants. Ils seraient hébergés sur des sites, chez des familles d'accueil et dans des centres collectifs.

Des ménages déplacés ont été rapportés dans chaque quartier de la ville de Ménaka par tous les informateurs enquêtés, qui ont mentionné également de bonnes relations entre ceux-ci et la population hôte. Aussi, les services de base seraient équitablement utilisés entre ménages PDI et ménages non déplacés. Par ailleurs, le Maire, les comités de gestion, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et la société civile seraient responsables du maintien de la cohésion sociale.

II. Coordination entre acteurs étatiques et acteurs sociaux

Depuis le début de la crise humanitaire au Mali, la région de Ménaka, à l'instar des autres régions du Mali touchées par la crise, bénéficierait d'une assistance de plusieurs ONG. À Ménaka, d'après les réponses des membres humanitaires ou onusiens, la majorité des organisations apporterait une aide aux populations vulnérables à travers la protection des populations, une assistance alimentaire et l'assurances des PDI.

La collaboration entre acteurs de la communauté humanitaire et acteurs traditionnels, leaders communautaires et représentants de l'état a été rapportée comme étant bonne. Les ONG travailleraient avec tous les acteurs présents, notamment la mairie, les organisations de la société civile, les chefs coutumiers et les représentant de l'état. Selon le chef de village, il existerait une structure

d'échange et de coordination entre les différentes organisations. Cette structure serait composée de comités de veilles, des points focaux du RRM et de la coordination des organisations humanitaires. Le chef de village a précisé que « les avantages sont, entre autres, le renforcement de la collaboration, de l'échange d'information et de l'implication lors de prises de certaines décisions. Aussi, il existe de légères tensions qui sont souvent liées à certaines incompréhensions ». Le Maire de la commune a affirmé l'existence d'une structure spéciale pour la mairie et les ONG qui permettrait de partager les points de vue des ONG et des populations. Les autorités traditionnelles ont confirmé qu'une coordination entre acteurs traditionnels, acteurs humanitaires de la société civile et la mairie existait dans presque tous les quartiers de la localité. De plus, les comités de gestion et la mairie étaient pour la plupart responsables des services mis en place par les ONG avec l'implication de la société civile et de la communauté.

Les difficultés liées à la gestion des services de base mentionnées par les acteurs humanitaires ou onusiens et traditionnels étaient la protection des services, le manque de personnels de santé et d'enseignants qualifiés, la surcharge des classes d'école, le manque de moyens financiers, les coupures d'eau, l'absence de fonctionnaires d'état et le non-respect des services de base par la population. Par conséquent, les points à améliorer mentionnés pour une meilleure gestion des services de base étaient le problème du manque de personnels qualifiés (en santé ou éducation) et une amélioration à l'accès à l'eau par les acteurs étatiques. Il a également été mentionné par certains acteurs humanitaires la nécessité d'une meilleure coordination entre acteurs humanitaires.

III. Accès aux services de base

Services de base non ou partiellement fonctionnels

Les informateurs clés enquêtés ont signalé que des points d'eau, des écoles, des établissements de santé, l'électricité ou encore des marchés étaient des services non fonctionnels ou partiellement fonctionnels. Dans chaque quartier, les écoles, les centres de santé ou les points d'eau ont été cités au moins une fois comme services prioritaires à réhabiliter. Le service manquant le plus souvent cité était un centre de santé.

Situation des services de base en amont de l'arrivée des PDI

D'après le Maire ou le chef de village, la situation était plus simple avant l'arrivée des PDI, avec toutefois des besoins pour la population en eau et en électricité en particulier. Les autorités traditionnelles ont précisé que l'utilisation des

services sociocommunautaires a été affectée par l'arrivée des populations déplacées dans tous les quartiers, avec notamment la mention de l'augmentation des effectifs dans les salles de classe et de l'utilisation des points d'eau et des centres de santé.

Selon les quatre informateurs clés dans le 1^{er} Quartier et à Touloup, les écoles ont été fortement impactées par la situation, surtout à la suite de l'accueil d'enfants PDI dans des classes déjà surchargées avec des effectifs pléthoriques. D'autres IC du quartier ont mentionné également l'impact de la situation d'accueil des PDI sur les centres de santé et les points d'eau en raison de leur faible capacité face à l'augmentation du nombre d'utilisateurs.

Priorités de réponses pour les 12 prochains mois

Pour les membres de la communauté humanitaire, une assistance pour faciliter l'accès à l'eau potable, aux services de santé et aux infrastructures scolaires était prioritaire pour les 12 mois suivant les entretiens. En outre, l'IC du quartier de Touloup a mentionné une réponse prioritaire en abris et latrines d'urgence. L'eau, la santé et l'éducation ont également été mentionnés par les autorités traditionnelles comme étant les trois secteurs devant être priorisés. De façon plus générale, les autorités traditionnelles et communales ont rapporté comme priorité la formation et la sensibilisation des populations pour une meilleure utilisation des services de base existants, le développement économique, le développement de nouveaux services, la protection des populations et l'amélioration des services de base.

Les différentes priorités pour l'année à suivre mentionnées par les membres de la communauté humanitaire étaient plus disparates. Celles-ci comprenaient la collaboration avec les acteurs de la société civile, la gestion de maintenance ou l'amélioration des infrastructures existantes et leur accès, le développement économique, la protection de la population, la cohésion sociale, la sensibilisation et la formation des populations.

Selon le Maire, la commune disposerait d'un document de planification qui serait partagé avec l'administration et avec les partenaires.

Moyens disponibles pour l'amélioration de l'accès aux services de base

Les moyens pour parvenir à implémenter les priorités mentionnées ci-dessus semblaient insuffisants et inadéquats, tant pour les acteurs humanitaires ou onusiens que pour les autorités étatiques ou traditionnelles. Les répondants ont toutefois rapporté des capacités humaines, des entreprises locales et les acteurs étatiques ou humanitaires comme moyens disponibles pour l'amélioration des services de base.

Activités économiques exploitées par les ménages de la localité

Selon les autorités traditionnelles, aucune tension n'a été rapportée autour des activités économiques. Le commerce, l'élevage et l'agriculture ou le maraîchage ont été mentionnés comme étant les activités les plus répandues et pratiquées dans chacun des quartiers évalués, mais les ménages de la localité de Ménaka exerceraient également la pêche, le travail journalier et l'artisanat dans certains quartiers de la localité. Les activités pratiquées ne seraient pas différentes entre ménages PDI et non déplacés.

Opportunités économiques à développer

Plusieurs opportunités économiques ont été citées comme pouvant être à développer dans la ville de Ménaka. L'élevage, et notamment l'embouche, l'agriculture et le commerce ont été le plus souvent mentionnés, mais des activités comme la pisciculture, l'artisanat, le développement de forages alimentés par panneaux solaires, la mécanique automobile et moto ou encore la menuiserie ont également été cités comme opportunités économiques qui pourraient être développées.

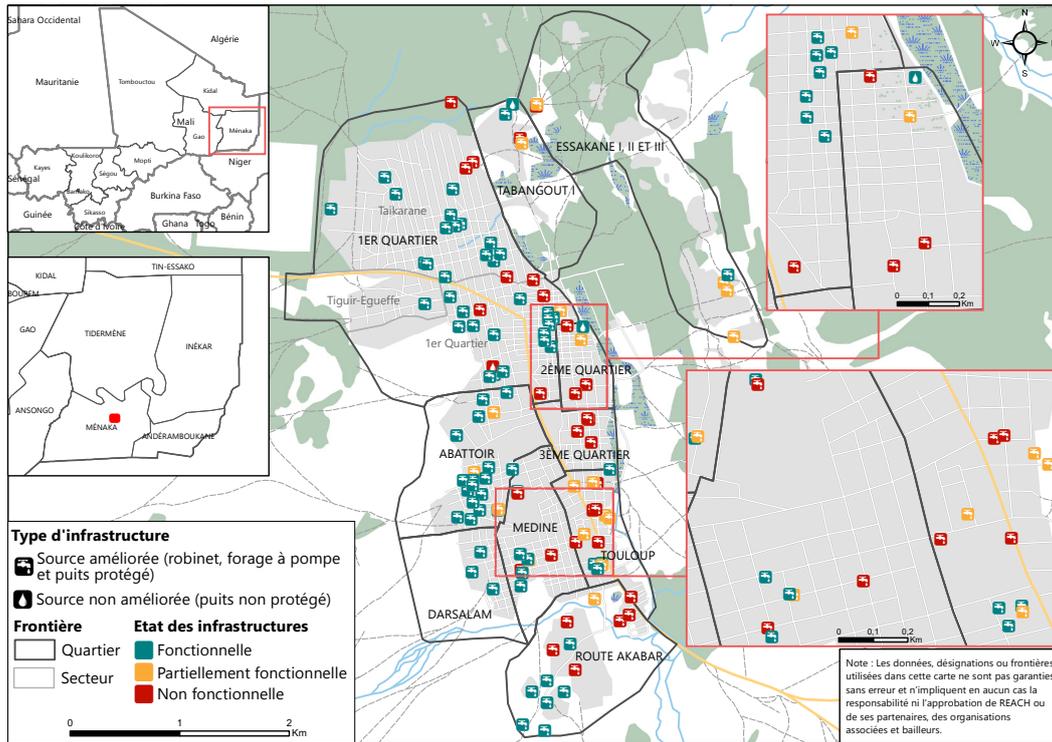
IV. Projection de la situation sécuritaire & espérances

Selon le Maire, les membres d'ONG et les autorités traditionnelles, la situation sécuritaire risquait probablement de continuer à se dégrader dans la région de Ménaka. Aussi, il a été mentionné qu'un retour des PDI dans leur localité d'origine n'était pour l'instant pas envisageable en raison de la dégradation des conditions sécuritaires. De nouvelles arrivées de PDI seraient à prévoir à cause de l'insécurité qui s'est installée dans la région de Ménaka. Cette situation sécuritaire a entraîné une augmentation des besoins de base de la population de Ménaka, notamment une augmentation en besoin alimentaire, en santé, en eau potable, en éducation et en électricité.

Une synergie d'actions entre les ONG et la population, ainsi qu'entre les ONG et les services étatiques seraient une action future à développer attendue par les membres de la communauté humanitaire et par les autorités locales. De plus, alors que la communauté humanitaire a fait mention de l'attente d'une ouverture d'un couloir d'accès à certaines zones de la région afin de pouvoir assister des personnes vulnérables actuellement situées dans des zones inaccessibles, les autorités locales attendent plus d'actions de la part des ONG, à travers notamment une assistance en cash, en EHA, en abris et alimentaire.

Secteur Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) (1/2)

Cartographie des points d'eau évalués et de leur état de fonctionnalité



Dans la ville de Ménaka, 123 points d'eau ont été évalués. Parmi ceux-ci, 32 étaient rapportés comme non fonctionnels et 18 comme partiellement fonctionnels, principalement à cause du manque de moyens ou d'équipements pour la maintenance.

Des tensions, liées au temps d'attente principalement, mais aussi au coût ou au fonctionnement des infrastructures, ont été rapportées autour de 12 points d'eau - dont 8 se situant dans le 1^{er} Quartier. Alors que des tensions avaient déjà été rapportées dans les quartiers d'Essakane, de Médine et de Tabangout I lors de l'évaluation menée en juin¹, cela semble nouveau dans le 1^{er} Quartier. Cela s'explique notamment car la fréquentation aurait « fortement augmenté » au cours des six derniers mois pour ces 12 points d'eau.

Utilisation des points d'eau évalués, par type de points d'eau

Type	Fonctionnalité	Usage des points d'eau ²	Nombre de points d'eau payants ²	Gestion des points d'eau	Nombre de ménages utilisateurs ²
Robinetts publics / Bornes Fontaines	67 / 104 : Fonct. 14 / 104 : Part. fonct. 23 / 104 : Non fonct.				
Forages avec pompes à motricité humaine (PMH)	4 / 7 : Fonct. 1 / 7 : Part. fonct. 2 / 7 : Non fonct.				
Puits protégés	0 / 9 : Fonct. 3 / 9 : Part. fonct. 6 / 9 : Non fonct.				NA
Puits non protégés	2 / 3 : Fonct. 0 / 3 : Part. fonct. 1 / 3 : Non fonct.				

- Source d'eau potable
- Source d'eau non-potable mais utilisée pour boire
- Source d'eau non-utilisée pour boire
- Privée
- Publique
- Gérée par un comité de gestion
- ≤ 50
- > 50 & ≤ 100
- > 100 & ≤ 250
- > 250 & ≤ 500

Au total, la fréquentation aurait augmenté pour 83 points d'eau, parmi les 91 qui fonctionnaient au moment de l'évaluation, dû à l'augmentation du nombre de personnes liée aux déplacements récents. De plus, alors que pour 56 points d'eau les IC ont déclaré qu'aucun groupe n'était exclu, les PDI seraient exclus de l'utilisation de 13 points d'eau et la communauté non déplacée de 12 points d'eau.

Finalement, au moins 23 points d'eau, parmi les 91 fonctionnant au moment de l'évaluation, ne bénéficieraient pas d'un entretien régulier, bien qu'ils en auraient besoin, d'après les IC. Alors que 21 points d'eau seraient efficaces et n'auraient pas besoin d'être améliorés, les trois services les plus souvent mentionnés comme étant ceux qui seraient les plus efficaces étaient i) une dotation d'équipements de maintenance, ii) plus de points d'eau à proximité et iii) une dotation de matériaux de construction.

¹ REACH Mali, [Évaluation rapide à Ménaka ville](#), juin 2022.

² Question posée uniquement au sein des points d'eau fonctionnelles ou partiellement fonctionnelles.

Secteur Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) (2/2)

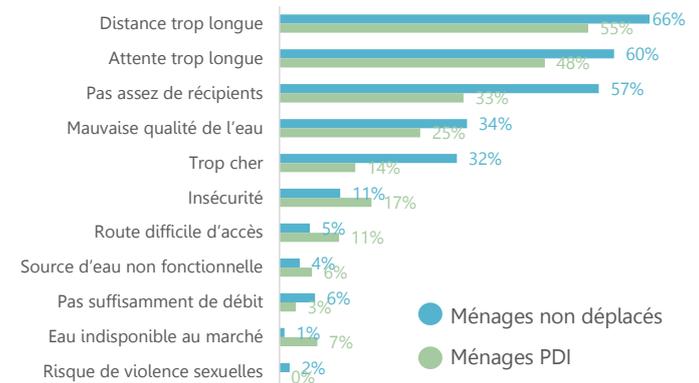
Source d'eau principale & difficultés d'accès

Alors que deux tiers des ménages non déplacés de Ménaka ont rapporté lors de la collecte de la MSNA que leur source d'eau principale utilisée pour boire était un forage à pompe, c'est le cas pour seul un tiers des ménages déplacés, plus d'un tiers (36%) ayant déclaré utiliser un robinet public et près d'un quart (23%) avoir un puits protégé comme source d'eau principale pour boire. **Seuls 5% et 2% respectivement des ménages non déplacés et PDI ont déclaré utiliser un puits non protégé.** Cela semble être cohérent avec le fait que seuls deux sources non aménagées fonctionnelles ont été évaluées (une dans le deuxième quartier, l'autre à Tabangout I) sur un total de 91 sources d'eau au moins partiellement fonctionnelles évaluées lors de l'enquête menée sur les infrastructures en novembre.

Parmi les ménages ayant rapporté avoir accès à une source d'eau améliorée comme source d'eau principale, **plus de la moitié (53% chez les ménages non déplacés, 57% chez les ménages PDI) ont rapporté ne pas y avoir accès lors de la saison sèche.**

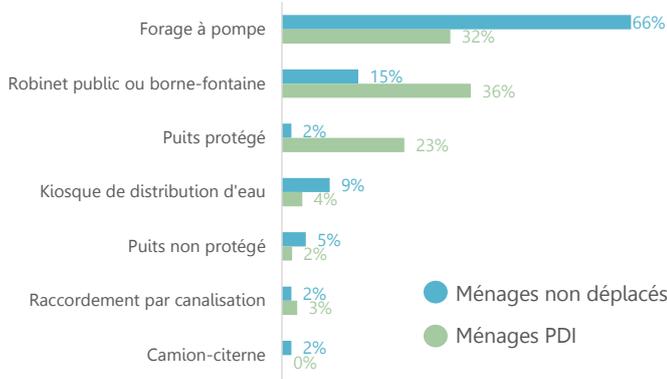
Près d'un tiers des ménages (35% pour les non déplacés et 32% pour les PDI) ont déclaré ne pas disposer de suffisamment d'eau potable. La distance à la source d'eau et l'attente à la source étaient les difficultés principalement rapportées par les ménages de Ménaka. Alors que 83% des ménages non déplacés et 77% des PDI ont rapporté avoir des récipients pour la collecte de l'eau, respectivement 57% et 33% ont déclaré ne pas en avoir suffisamment. Près d'un tiers des ménages non déplacés (32%) ont déclaré que l'eau était trop cher.

% de ménages par difficultés d'accès à l'eau rapportées



Respectivement 85% et 76% des ménages non déplacés et PDI ayant au moins un membre de 60 ans ou plus ou ayant au moins une personne vivant avec des limitations fonctionnelles¹ ont rapporté que ces personnes n'accédaient pas facilement à leur source d'eau principale.

% de ménages par type de source d'eau principale utilisée pour boire

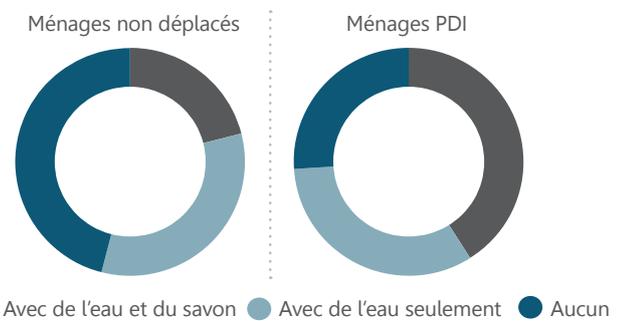


Hygiène et assainissement

D'après les données de la MSNA, **un dixième des ménages (non déplacés ou PDI) pratiquait la défécation à l'aire libre (DAL)** à Ménaka et plus de la moitié (51% des ménages non déplacés et 72% des PDI) utilisaient des latrines non hygiéniques (trou ouvert ou à fosses sans dalle ni plateforme). Les difficultés rencontrées les plus souvent rapportées par les ménages non déplacés utilisant des latrines étaient le fait qu'elles ne soient **pas hygiéniques** (48%), **pas séparées** entre les hommes et les femmes (34%) ou qu'elles n'apportent **pas d'intimité** (pas de serrures, de portes ou de murs) (33%). Les ménages déplacés ont rapporté également principalement le **manque d'hygiène** (78%), le fait qu'elles ne soient **pas séparées** par sexe (51%) ou qu'elles soient **trop éloignées** (35%).

Quant au lavage de mains, moins de la moitié des ménages ont rapporté avoir un dispositif de lavage de mains disponible avec de l'eau et du savon, et ce pourcentage était plus faible chez les ménages non déplacés : **40% chez les ménages déplacés et seuls 21% au sein des ménages non déplacés.**

% de ménages, par type de dispositif de lavage des mains



Enfin, près de la moitié (42%) des ménages non déplacés ayant un enfant entre 0 et 4 ans ont rapporté avoir au moins un de ces enfants ayant eu les **selles liquides au moins trois fois dans une même journée au cours des deux semaines précédant la collecte de données. Ce pourcentage s'élevait à plus de trois quart (77%) chez les ménages PDI.**

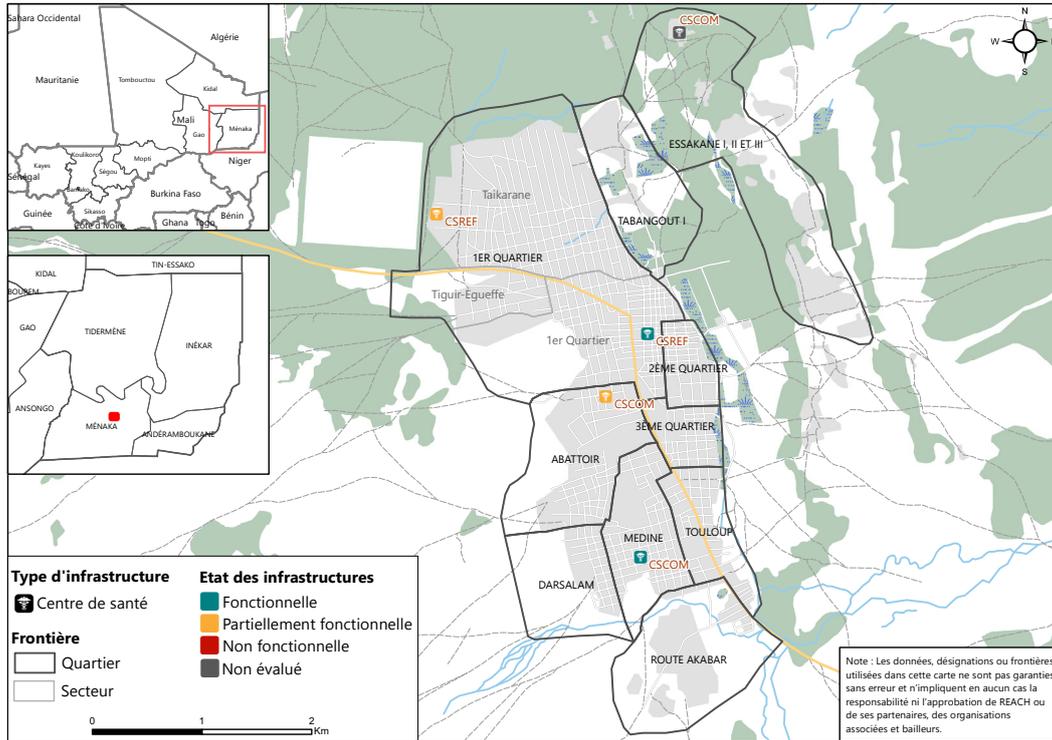
% de ménages par type d'infrastructure d'assainissement utilisée



¹ Ménages ayant répondu « quelques difficultés », « beaucoup de difficultés » ou « n'y parvient pas du tout » à au moins une des six questions sur le fonctionnement proposées dans l'ensemble du [Washington Group](#) pour au moins un membre du ménage.

 Centre de santé

Cartographie des centres de santé évalués et de leur état de fonctionnalité



Quatre infrastructures de santé ont été évaluées dans la ville de Ménaka, deux centres de santé de référence (CSREF) et deux centres de santé communautaires (CSCOM). D'après les IC enquêtés, les CSREF accueillent entre 50 et 100 patients par jour, alors que les CSCOM évalués accueillent moins de 50 patients par jour. La fréquentation des quatre centres de santé aurait fortement augmenté au cours des six derniers mois, notamment à cause de l'arrivée de nouvelles PDI, et la capacité d'accueil du CSCOM de Madina I serait devenue insuffisante. Les principales contraintes empêchant le bon fonctionnement des services les plus souvent citées étaient l'insécurité et le manque de ressources financières, d'équipements, de personnels, de moyens de sensibilisation, d'accès à l'électricité.

Type	Cause de fonctionnalité partielle	Fonctionnalité des latrines	Disponibilité de l'eau	Disponibilité de générateur	Gratuité des services	Gestion	Appui psychologique
CSREF	Manque d'électricité, de médicaments et insuffisance de personnels	Oui	Oui	Non	Non	Publique	Non
CSREF	-	Oui	Oui	Non	Non	ONG	Oui
CSCOM	Infrastructure endommagée, insécurité, manque de mobiliers ou d'équipements, d'électricité, de médicaments, de personnels et de ressources financières	Non	Non	Non	Oui	ONG	Non
CSCOM	-	Oui	Non	Non	Non	ONG	Non

Disponibilité des services de santé dans au moins un des centres évalués

- Accouchement assisté ●
- Chirurgie ●
- Consultations médicales ●
- Soins d'urgence ●
- Ophthalmologie ●
- Prise en charge de la malnutrition ●
- Soutien à l'allaitement ●
- Traitement - diabète ●
- Traitement - diarrhée ●
- Traitement - paludisme ●
- Traitement - VIH ●
- Vaccinations ●

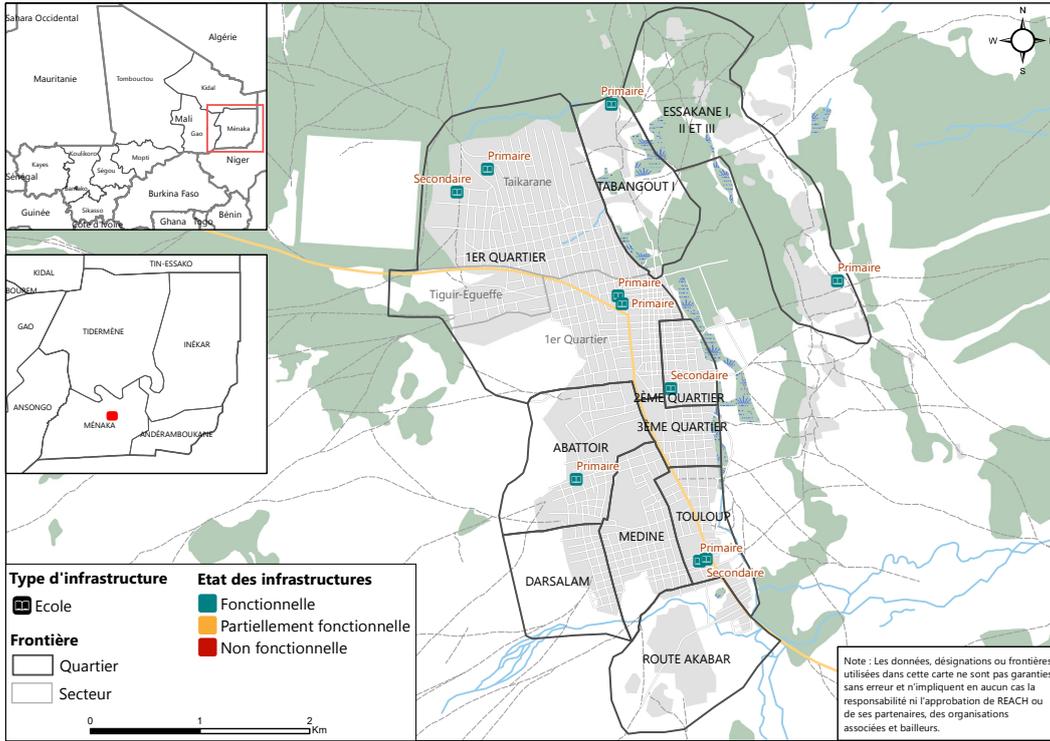
● Disponible ● Non disponible

Les interventions souhaitées pour les centres de santé évalués seraient plus de personnels qualifiés, des dotations d'équipements de matériaux et de médicaments et des formations techniques. D'après les données MSNA, malgré les quatre centres de santé évalués dans la ville de Ménaka, plus de deux tiers des ménages (71% auprès des non déplacés / 67% auprès des PDI) ont rapporté faire plus de 30 minutes pour accéder à l'infrastructure fonctionnelle de santé la plus proche, avec leur moyen de transport habituel. Au sein des ménages non déplacés, 57% ont rapporté avoir au moins un membre du ménage ayant eu un besoin de prise en charge au cours des trois mois précédant la collecte de données. Parmi eux, 14% n'ont pas eu accès aux soins recherchés. Auprès des ménages PDI, 78% ont dit avoir eu un besoin de prise en charge, parmi lesquels seuls 2% n'y ont pas eu accès. Les barrières rapportées à l'accès aux soins recherchés étaient soit un manque de médicaments, un éloignement du centre de santé ou un coût de transport trop élevé pour les ménages non déplacés, soit un manque de moyen de transport ou un délai d'attente trop important pour les ménages PDI. Parmi les ménages dans lesquels au moins une femme a accouché au cours des deux années précédant la collecte de données, alors que 71% des ménages non déplacés ont rapporté avoir accouché à l'hôpital public, 68% des ménages PDI auraient accouché à domicile - la moitié d'entre eux ont rapporté avoir été accompagnés par une accoucheuse traditionnelle, l'autre moitié par un membre de la famille ou un ami. Plus d'un tiers des ménages ayant au moins un enfant de moins de 4 ans ont rapporté ne pas avoir de carnet de vaccination pour tous leurs enfants de 0 à 4 ans (34% des ménages non déplacés, 48% des PDI).

Alors que 16% des ménages non déplacés ayant un enfant de 0 à 4 ans ont déclaré avoir un enfant de 6 à 59 mois dépisté malnutri au cours des trois mois précédant la collecte de données, ce pourcentage s'élevait à 39% au sein des ménages PDI. Parmi ces ménages, la quasi-totalité (100% et 95% respectivement) ont déclaré avoir eu accès à un établissement de santé pour traiter la malnutrition aigüe et ont presque tous (92% et 95%) déclaré avoir été plutôt ou tout à fait satisfait du service reçu.

Établissement scolaire

Cartographie des établissements scolaires évalués et de leur état de fonctionnalité



Les dix établissements scolaires évalués dans la ville de Ménaka étaient des écoles publiques fonctionnelles lors de l'évaluation. Cependant, d'après les IC, il n'existe pas d'établissement supérieur et préscolaire dans la ville de Ménaka.

Par ailleurs, l'effectif des élèves était supérieur ou égal à la capacité d'accueil dans six écoles évaluées, et aucune école n'aurait refusé l'inscription d'élèves pour l'année 2022-2023. Aucune tension n'a été rapportée et aucun groupe de population ne serait exclu de la fréquentation de ces écoles évaluées. De plus, il a mentionné que l'inscription scolaire était gratuite pour quatre écoles évaluées. Les principales contraintes quotidiennes empêchant le bon fonctionnement des infrastructures rapportées étaient l'absence

d'électricité au sein des établissements scolaires, une insuffisance de matériel éducatif (par exemple de livres ou de matériels de formation) et de mobilier, une fréquentation trop importante d'élèves par rapport à la place disponible, ainsi que le manque d'enseignants et de qualification des enseignants.

Les interventions souhaitées par les IC des établissements scolaires évalués les plus souvent mentionnées étaient une dotation d'équipements (tableaux, table-bancs, etc.), du personnel qualifié et du matériel didactique, à travers des kits scolaires.

École évaluée	Quartier	Occupation ¹	Elèves / prof. ²	% EM ³
École Abattoir	Abattoir	90%	28	7%
École Essakane	Essakane	100%	59	9%
École Intitaliwene premier cycle	Touloupe	100%	197	2%
École Intitaliwene second cycle	Touloupe	100%	16	44%
Lycée public de Ménaka	1 ^{er} Quartier	42%	21	82%
École Ménaka 1 premier cycle	1 ^{er} Quartier	100%	149	6%
École Ménaka 1 B	1 ^{er} Quartier	75%	50	12%
École Ménaka 1 second cycle	1 ^{er} Quartier	117%	47	11%
École Ménaka 2 second cycle	2 ^{ème} Quartier	100%	35	11%
École Tabangout 1	Tabangout I	90%	36	17%

D'après les données de la MSNA, 27% d'enfants de 3 à 17 ans des ménages non déplacés ou PDI ont fréquenté l'école formelle de manière régulière lors de l'année scolaire 2021-2022 lorsque les écoles étaient ouvertes. Ce pourcentage varie parmi les âges, les sexes et les groupes de population : alors que moins de 20% des enfants de 3 à 5 ans ont fréquenté l'école (avec un pourcentage plus faible chez les garçons), c'est le cas de plus d'un quart des enfants de 6 à 11 ans (avec un pourcentage plus faible chez les filles, et particulièrement chez les filles de ménages PDI) et d'environ un tiers des enfants de 12 à 17 ans (avec un pourcentage plus faible (moins d'un quart) chez les filles non déplacées). De plus, 25% des ménages n'aurait aucun membre alphabétisé.

La principale barrière pour l'accès à l'éducation citée par les ménages ayant des enfants qui ne fréquentaient pas l'école est le fait que l'école n'est pas une priorité. Les barrières les plus souvent mentionnées ensuite (au moins un cinquième des ménages ayant au moins un enfant dans une des trois tranches d'âge concernée qui ne fréquentaient pas l'école) étaient l'éloignement des établissements scolaires (garçons 3-5 ans / filles 12-17 ans), le manque d'enseignants (garçons 3-5 ans ; 6-11 ans), l'insécurité sur la route (garçons 3-5 ans ; 12-17 ans / filles 3-5 ans) ou le risque d'enlèvement des enfants (garçons 3-5 ans ; 12-17 ans / filles 3-5 ans ; 6-11 ans), des classes trop pleines (garçons 3-5 ans), un niveau d'enseignement trop faible (garçons 3-5 ans / filles 12-17 ans) ou un mode de vie nomade qui ne permet pas une fréquentation régulière (garçons 6-11 ans ; 12-17 ans / filles 12-17 ans) ou une éducation donnée dans une langue étrangère à l'enfant (filles 12-17 ans).

¹ Ratio : fréquentation d'élèves / capacité maximale d'accueil.

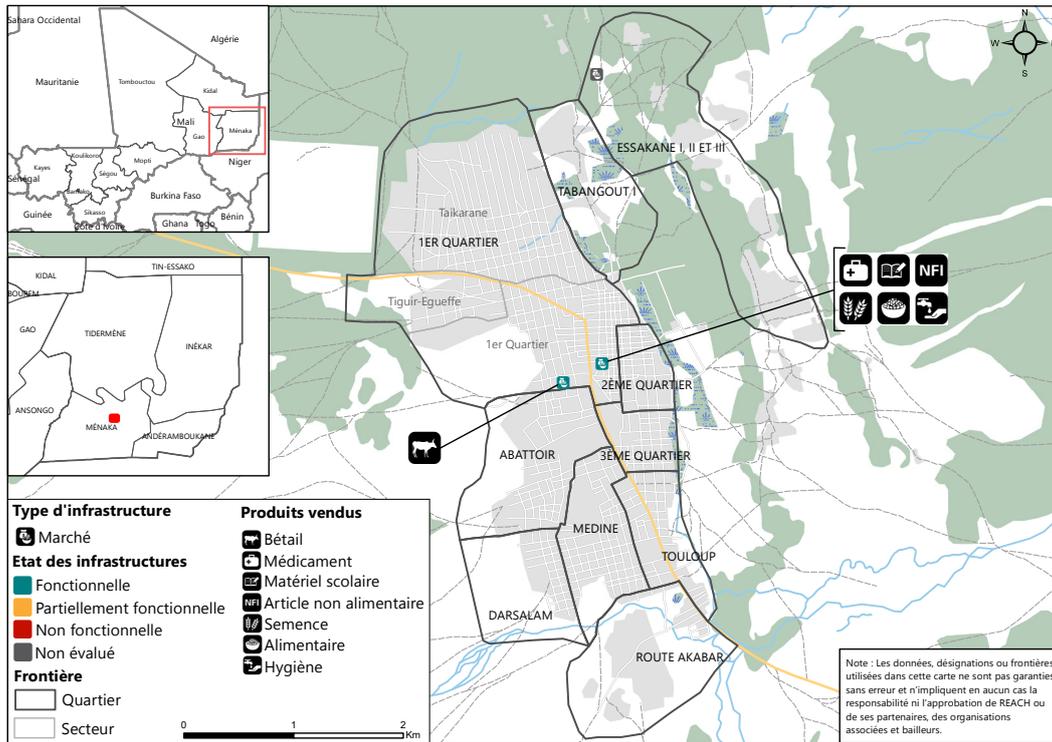
² Nombre d'élèves par professeur (incluant les enseignants titulaires & les Élèves Maîtres (EM -

Enseignants qui étaient des anciens élèves)).

³ Pourcentage d'EM par rapport au total de professeurs.

Marché, moyens de subsistance et sécurité alimentaire

Cartographie des marchés évalués et des produits vendus



Deux marchés fonctionnels ont été évalués dans la ville de Ménaka. Le premier est un marché de biens (alimentaires et non alimentaires), ouvert tous les jours de la semaine, alors que le second est un marché à bétail ouvert chaque jeudi. Tous les habitants des localités dans un rayon de 50 à 100 km fréquenteraient ces marchés et **plus de 500 personnes** en moyenne s’y rendraient lorsqu’ils sont ouverts. Il a été rapporté que la fréquentation à la fois des commerçants et des clients sur ces deux marchés a fortement augmenté au cours des six derniers mois. L’accès s’y fait par **route non-goudronnée**.

Aucun groupe de personnes n’était exclu sur ces marchés de Ménaka et aucune tension ni incident sécuritaire n’ont été rapportés.

Chaque commerçant achèterait individuellement auprès de

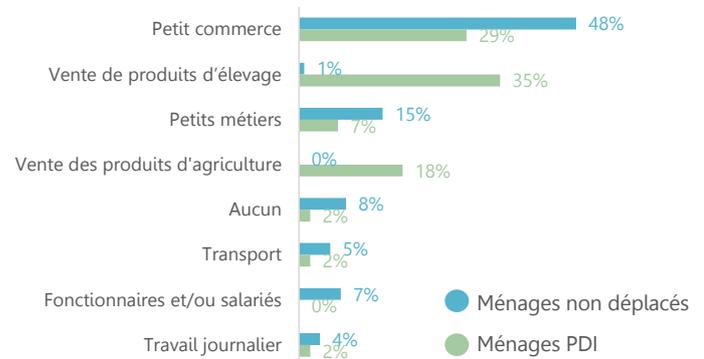
producteurs ses biens (alimentaires ou non-alimentaires), à l’intérieur et à l’extérieur du pays. Il a été rapporté que les produits connaissaient certaines difficultés d’approvisionnement en raison de **prix qui ont fortement augmentés** et qui rendaient la revente moins intéressante pour les commerçants. Par ailleurs, pour avoir le droit de vendre sur les marchés, le paiement d’une **taxe communale de 2’000 XOF** a été rapporté par les IC.

Les principales contraintes quotidiennes empêchant le bon fonctionnement du service citées par les IC étaient, tout comme déjà mentionnées en juin, la **mauvaise qualité des routes** et le **manque de ressources financières, d’infrastructures, de sécurité sur les axes et la présence de groupes armés**, ainsi que le **manque de sécurité dans la localité**. En revanche, il a également été mentionné une **trop forte demande, menant à une incapacité d’approvisionnement suffisamment rapide et une indisponibilité de certains produits dans la zone**, ainsi qu’une **inflation des prix en raison des distributions humanitaires (type distributions PAM / RRM)**.

Les trois interventions nécessaires à l’amélioration du marché à bétail seraient une **distribution de matériaux de réhabilitation**, une **réhabilitation directe du marché (stands, boutiques, halles, etc.) et des routes**, alors qu’une **distribution de matériaux de réhabilitation** serait également le premier service nécessaire pour le marché de biens, un service de **formations de gestions ou de comptabilité aux commerçants** a également été mentionné comme utile pour rendre le marché plus efficace.

D’après les données de la MSNA, parmi les ménages pouvant estimer leurs revenus au cours du mois précédant la collecte de données, les ménages non déplacés avaient un revenu total moyen de 122’556 XOF, alors que les ménages PDI auraient en moyenne 130’971 XOF. Les différences principales observées entre les deux groupes de population évalués étaient **un revenu moyen issu d’une propre entreprise ou du commerce (29’733 vs 15’354 XOF) et issu de l’assistance humanitaire au cours mois précédant la collecte de**

% de ménages par source principale de revenu



données (54’667 vs 25’854 XOF) plus élevé chez les PDI, alors que les ménages non déplacés avaient un revenu issu du soutien de la famille ou de proches plus élevé (26’778 vs 7’150 XOF). Toutefois, près de la moitié des ménages (58% des non déplacés et 43% des PDI) ont rapporté avoir un revenu mensuel plus faible que d’habitude lorsque celui-ci a été rapporté, dû au manque d’opportunités d’emploi et une baisse des prix de ventes des produits agricoles ou d’élevage. D’ailleurs, 47% des ménages non déplacés (contre 17% des ménages PDI) ont déclaré avoir accès à un marché mais ne pouvoir si approvisionner complètement en raison de prix trop élevés.

Plus de la moitié (51%) des ménages non déplacés et deux tiers (67%) des ménages PDI ont déclaré n’avoir pas pu pratiquer de manière optimale l’agriculture lors de la saison de 2022, avec pour principales raisons l’insécurité lors de la culture ou la récolte, un manque de moyens financiers, un manque de mains d’œuvre et un manque de terres ou d’accès à la terre.

Les résultats des indices de sécurité alimentaire évalués (score de consommation alimentaire, échelle de la faim et indice de stratégie de survie réduit) étaient similaires entre les deux groupes de population évalués.

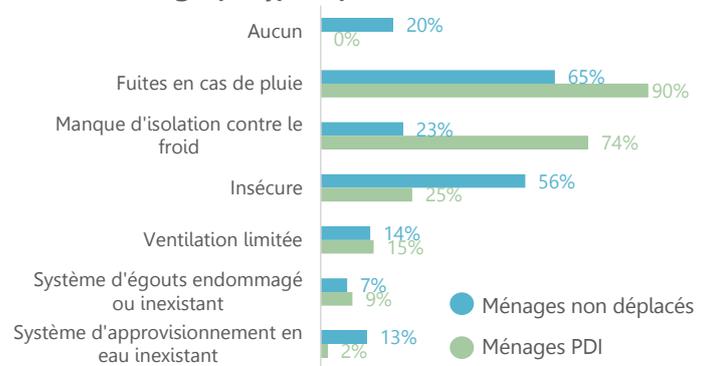
Abris et biens non alimentaires (BNA)

D'après les données de la MSNA, près de deux tiers et 30% des ménages non déplacés et des ménages PDI ont rapporté vivre dans une maison solide et terminée. La quasi-totalité du tiers restant des **ménages non déplacés (27%) ont déclaré vivre dans un bâtiment non couvert ou non terminé**. Les **ménages PDI vivent principalement dans une tente (41%), dans un bâtiment non couvert ou non terminé (11%) ou dans un abri d'urgence amélioré type sahélien ou une case traditionnelle (10%)**.

Parmi les ménages ayant déclaré au moins un problème structurel à leur abri, plus de la moitié ont rapporté par conséquent un **manque d'intimité (74%), ne pas se sentir protégé (63%)** et / ou **l'impossibilité de stocker de l'eau correctement** (nombre insuffisant de contenants d'eau) (52%) parmi les ménages non déplacés et avoir au moins un **membre du ménage devant dormir dehors ou sur le sol** et / ou **l'impossibilité de cuisiner ou de stocker la nourriture correctement** parmi les ménages PDI. **10% des ménages PDI ont déclaré vivre dans un abri sans accord d'occupation et un quart se sentir à risque d'éviction** au cours des six mois suivant la collecte de données, contre aucun et 16% des ménages non déplacés respectivement - bien que **9% des ménages non déplacés ont déclaré ne posséder aucun document de propriété écrit officiel pour leur logement ou parcelle**.

Les ménages non déplacés, tout comme les ménages PDI, ont majoritairement sélectionné parmi **les trois BNA dont le ménage a le plus besoin les bâches (71% et 72%), les couvertures (53% et 92%) et les nattes de couchage (51% et 55%)**. Ces trois articles ont été déclarés par la quasi-totalité des ménages comme étant disponibles sur le marché local.

% de ménages par type de problème structurel à l'abri



Protection

Environ **deux tiers des ménages, non déplacés ou PDI, ont déclaré craindre pour la sécurité des femmes adultes (70% et 63%), des hommes adultes (68% et 62%), des filles (64% et 63%) et des garçons (67% et 66%) de leur ménage**.

% de ménages rapportant craindre pour la sécurité des femmes / hommes / filles / garçons de leur ménage, par raison	Femmes		Hommes		Filles		Garçons	
	Non déplacés	PDI						
Enlèvement / kidnapping	89%	63%	92%	64%	95%	38%	86%	70%
Menace	82%	75%	88%	71%	59%	79%	67%	72%
Meurtre et blessure	21%	35%	62%	72%	30%	30%	48%	53%
Déplacement forcé	57%	12%	66%	26%	61%	0%	53%	26%
Violences sexuelles	57%	85%	0%	2%	50%	83%	0%	2%
Recrutement forcé	5%	18%	62%	57%	2%	4%	59%	58%
Vol, extorsion, pillage	20%	45%	21%	57%	21%	28%	19%	40%
Travail forcé (contre sa volonté)	8%	23%	38%	34%	11%	23%	29%	28%
Violence psychologique / émotionnelle	46%	22%	10%	0%	50%	30%	16%	7%
Taxation illégale	13%	7%	18%	34%	13%	11%	14%	16%
Traite ou trafic d'être humain	7%	18%	11%	31%	4%	9%	10%	28%
Déni d'accès aux services de base	4%	30%	3%	9%	4%	17%	2%	7%
Mariage précoce / Mariage forcé	11%	0%	0%	0%	16%	36%	0%	0%
Incidents par un engin explosif ou mine	3%	0%	8%	2%	2%	2%	0%	2%

De plus, parmi les ménages ayant rapporté craindre pour la sécurité des femmes de leur ménage, plus de la moitié des ménages non déplacés ont rapporté les **points d'eau (66%), les zones de baignades (63%) et les marchés (58%) comme lieux où les femmes ne se sentaient pas en sécurité**, et une majorité de ménages PDI ont mentionné lorsque les femmes **quittent la ville (92%), les points d'eau (88%), les marchés (55%) ou encore les chemins d'accès aux marchés ou axes routiers (54%)**. Les mêmes lieux ont été cités par rapport aux lieux où les filles ne se sentent pas en sécurité. Il est important de noter que **43% des ménages PDI (vs**

18% des ménages non déplacés) ont également mentionné l'école comme lieu où les filles ne se sentaient pas en sécurité.

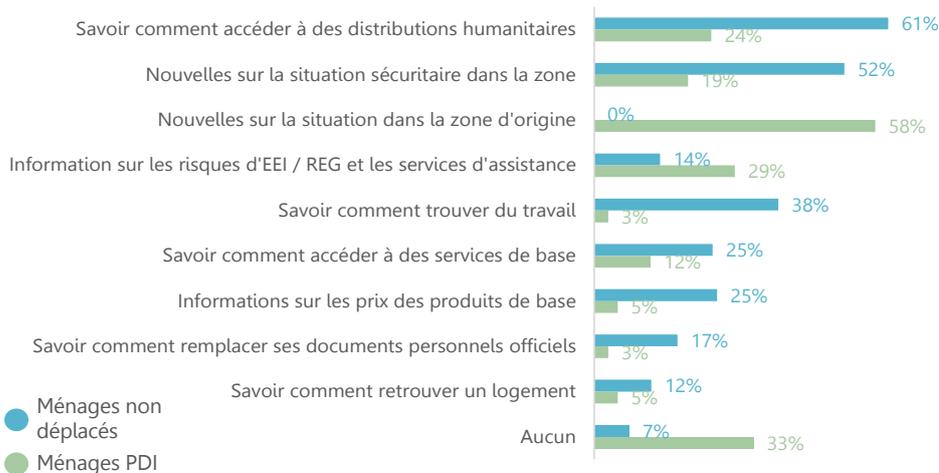
Près d'un cinquième des ménages non déplacés (18%) ont déclaré avoir au moins un membre ayant montré des signes de détresse psychologique au cours des trois mois précédant la collecte de données, contre 8% des ménages PDI. Toutefois, **74% de ménages non déplacés ont rapporté avoir connaissance de services essentiels de protection (services médicaux, psychosociaux, légaux, d'hébergement, sécuritaires ou de rétablissement des liens familiaux), contre 24% de ménages PDI**. Ces pourcentages restent relativement constants concernant la connaissance des différents services de protection. Finalement, seuls 38% et 31% des ménages non déplacés et PDI ont déclaré disposer de documents légaux d'identité pour tous les membres de leur famille.

Redevabilité envers les populations affectées (AAP)

Respectivement **85% et 89% des ménages non déplacés et PDI enquêtés lors de la MSNA ont déclaré posséder uniquement un téléphone de base sans accès à Internet et 6% des ménages PDI ne possèderaient aucun téléphone.** C'est pourquoi près de deux tiers des ménages non déplacés et PDI ont déclaré comme **obstacles principaux rencontrés pour accéder à l'information le coût de communication téléphonique (66% et 60%), ainsi que le manque d'électricité (69% et 30%).** La langue préférée pour recevoir des informations écrites ou orales chez les ménages non déplacés et PDI est principalement le Tamashek (75% et 91%), suivi du Songhay (22% et 8%), puis par l'arabe (4% et 1%).

Alors que 92% des ménages PDI auraient reçu une assistance humanitaire lors du mois précédant la collecte de données, c'est le cas de 23% des ménages non déplacés. Parmi les ménages PDI ayant reçu de l'assistance, 39% ont déclaré ne pas être satisfaits ou l'être moyennement, principalement à cause du fait que l'assistance est de trop courte durée (62%), mais aussi **à cause d'un sentiment d'insécurité lorsque l'aide a été reçue (10%).** Parmi les ménages non déplacés ayant reçu de l'aide, 16% ont déclaré ne pas être totalement satisfaits, principalement dû à une quantité d'aide insuffisante (75%).

% de ménages par type d'information dont le ménage a le plus besoin



Les ménages non déplacés ont déclaré avoir les travailleurs humanitaires (44%), le leader communautaire (39%) ou les amis et la famille (12%) comme source leur inspirant le plus confiance pour recevoir de l'information sur l'assistance humanitaire, avec comme moyen préféré de communication la radio (81%) ou l'appel téléphonique (9%). Les ménages PDI ont choisi les travailleurs humanitaires (34%), le chef coutumier (33%) ou le leader communautaire (33%) à travers une communication préférée par radio pour 70% des ménages, en face à face (17%) ou à travers des hauts parleurs (8%).

Seuls 85% des ménages non déplacés et 84% des ménages PDI ont déclaré savoir que l'assistance fournie par des organisations humanitaires doit être gratuite et **près de la moitié des ménages**

non déplacés (41%) et PDI (48%) ont dit ne pas connaître le système de mécanisme de retour d'information ou de plainte permettant d'atteindre les fournisseurs d'assistance au sujet des besoins de la communauté, de l'assistance reçue ou des problèmes liés à l'assistance.

Déplacements

La totalité des ménages PDI enquêtés ont déclaré avoir la région de Ménaka comme origine, avec un peu plus d'un tiers venant du cercle de Ménaka (35%) ou d'Inékar (35%), environ un quart d'Anderamboukane (23%) et les autres du cercle de Tidermène (7%). **Tous ont déclaré être arrivés au cours de l'année précédant la collecte de données,** environ la moitié (53%) dans les six premiers mois (décembre 2021 - mai 2022) et l'autre moitié (47%) entre un et cinq mois avant la collecte de données (mai - septembre 2022).

% de ménages PDI, par raisons principales de départ de la localité d'origine (3 réponses au maximum données par ménage)

Arrivée de groupes armés	81%
Conflit réel ou crainte d'un conflit dans la communauté, ou dans les environs, ou menaces personnelles	53%
Retrait des groupes armés / des forces de sécurité	37%
Manque de moyens de subsistance / emploi	30%
Peur ou présence d'engins explosifs	16%
Manque de nourriture	15%
Manque de services de santé	10%
Pression des autorités ou des communautés locales	5%
Manque de services d'éducation	4%
Manque d'eau	2%
Inondations / sécheresse	1%

% de ménages PDI, par raisons principales d'installation dans la localité d'accueil (3 réponses au maximum données par ménage)

Présence d'autres membres de la famille	51%
Présence de distribution de nourriture / d'aide alimentaire	49%
Présence de services de santé	49%
Présence d'eau	29%
Présence d'abris	28%
Disponibilité de possibilités de travail / de revenus	20%
Présence de services d'éducation	20%
Pour rejoindre la famille / communauté	15%
Pas de conflit	8%
Présence de distribution d'argent	6%
Présence de terres cultivables / possibilité de travail agricole	3%